



**HAL**  
open science

## Vers un compromis biosécuritaire ? L'élevage porcin corse sur parcours face à de nouvelles contraintes sanitaires Les apports d'une recherche-intervention en Corse

Bastien Trabucco, François Casabianca, François Charrier, Marie Gisclard

### ► To cite this version:

Bastien Trabucco, François Casabianca, François Charrier, Marie Gisclard. Vers un compromis biosécuritaire ? L'élevage porcin corse sur parcours face à de nouvelles contraintes sanitaires Les apports d'une recherche-intervention en Corse. Journées de la Recherche Porcine 2024, IFIP; INRAE, Feb 2024, Saint-Malo, France. hal-04465026

**HAL Id: hal-04465026**

**<https://hal.inrae.fr/hal-04465026>**

Submitted on 19 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

# Vers un compromis biosécuritaire ? L'élevage porcin corse sur parcours face à de nouvelles contraintes sanitaires

## Les apports d'une recherche-intervention en Corse

Bastien TRABUCCO (1), François CASABIANCA (1) François CHARRIER (2) Marie GISCLARD (3)

(1) Systèmes d'Élevage Méditerranéens et Tropicaux, SELMET-LRDE-INRAE, Corte, France

(2) Laboratoire Interdisciplinaire Sciences, Innovations, Sociétés, LISIS-INRAE, Marne-la-Vallée, France

(3) Agroécologie, Innovations et Territoires, AGIR-INRAE, Castanet-Tolosan, France

[bastien.trabucco@inrae.fr](mailto:bastien.trabucco@inrae.fr)

### Compromising biosecurity? Dynamic changes in Corsican free-range pig breeding systems under new health constraints.

Free-range breeding systems differ in their land holding, techno-economic orientation and risk of exposure to infectious wildlife. Contemporary biosecurity measures aiming to protect livestock against pathogens introduction potentially result in standardisation of practices, which can undermine local breeding systems. A ministerial order and its technical instruction imposing biosecurity measures for pig farming, notably including the confinement of all animals in double fences enclosures, were considered as unsuitable by Corsican farmers because of free-range importance on the island. According to the French New Health Governance, a technical committee including our laboratory team, the regional organizations involved in animal health management and breeding advice was established to design a regional health plan admissible by regional and national health authorities and pig farmers. In this applied research, we designed a hybrid breeding system that combined biosecurity adaptations and techno-economic requirements. We present here three zootechnical dimensions around which a compromise was built: 1) access to rangelands with a risk acceptance for finishers; 2) breeding compartmentalisation according to the type of animal; 3) progressive monitoring of the farm evolution. The results show that a systemic approach to animal science that integrates biosecurity paradigms is effective when designing compromised free-range systems. We argue that it is relevant to reconcile public health requirements, animal welfare and local food systems that value local breeds, spontaneous resources, and local knowledge.

## INTRODUCTION

La biosécurité se définit comme un ensemble de mesures visant à minimiser le risque d'introduction de pathogènes au sein des élevages en évitant les contacts avec d'autres compartiments sauvages ou domestiques. Elle est généralement pensée pour le système de production conventionnel (Vaillancourt, 2009) et en améliore les performances (Corrégé *et al.*, 2011). La biosécurité induit une standardisation des pratiques d'élevage, pouvant mettre en péril des systèmes d'élevage en plein-air, auxquels on reconnaît pourtant des vertus relatives à l'environnement et au bien-être animal (Delsart *et al.*, 2020).

Suite à l'entrée de la peste porcine africaine en Belgique en 2018, l'arrêté ministériel du 16/10/18 a été pris, accompagné d'une instruction technique établissant un plan sanitaire national ne prenant en compte que les élevages conventionnels et en plein-air avec pour éléments clefs : un zonage de l'exploitation, une tenue de registres et l'enfermement total des animaux.

Les systèmes d'élevage en marge se trouvent ainsi conduits vers un modèle inadapté à leurs races et leurs modes d'alimentation, qui ne peut aboutir qu'à une standardisation et une homogénéisation des pratiques.

En Corse, où le secteur porcin est dominé par des systèmes d'élevage très extensifs (Relun *et al.*, 2015 ; Jori *et al.*, 2017), ces mesures de biosécurité se sont révélées inapplicables (conduite sur parcours en zone de montagne, taille des surfaces à clôturer...) (ANSES, 2021 ; Gisclard *et al.*, 2021.). Notre recherche-intervention avait pour objectif, par l'accompagnement d'un comité technique visant à produire un plan de gestion sanitaire adapté à ce contexte, de produire un compromis zootechnique entre exigence biosécuritaire et maintien d'un élevage pastoral ancré dans le territoire.

## 1. MATERIEL & METHODES

Nous avons relevé les points de tension entre mesures de biosécurité et le système d'élevage dominant en Corse. Puis après avoir modélisé le système d'élevage proposé pour répondre à ces problématiques, nous avons caractérisé les trois leviers zootechniques sur lequel le compromis biosécuritaire s'est collectivement construit.

## 2. RESULTATS : TROIS DIMENSIONS ZOOTECHNIQUES DU COMPROMIS BIOSECURITAIRE

### 2.1. Le parcours, un espace non négociable

Le compromis sanitaire s'est constitué autour de trois axes majeurs identifiés comme points de frictions.

Dans un premier temps, il a été nécessaire de faire reconnaître la zone de « parcours ». C'est en effet par l'utilisation de cet espace que les bandes de charcutiers, par une conduite zootechnique ancestrale basée sur le comportement matriarcal d'une truie dite « meneuse » (Figure 1), peuvent valoriser les ressources spontanées telles que l'herbe mais aussi les glands et châtaignes qui conditionnent l'accès aux AOP charcutières.

Cet accès aux parcours des charcutiers et des truies meneuses n'est possible que par l'acceptation d'une prise de risque les concernant notamment en été et automne.



Figure 1 – Truie meneuse et sa bande

### 2.2. L'allocation d'espaces dédiés

L'atelier de naissance doit permettre de préserver les reproducteurs de toute entrée de pathogène par enfermement sous doubles clôtures comme stipulé dans l'arrêté ministériel (Figure 2). Tous les animaux sortant sur les parcours doivent être inaptes à la reproduction, les charcutiers devant être castrés/ ovariectomisés et les truies meneuses devant être gestantes (cycle de reproduction maîtrisé et confirmé par échographie). Les animaux sortis sur parcours ne pouvant plus regagner l'atelier de naissance doivent avoir la possibilité d'être placés dans une zone de protection en cas d'entrée d'un pathogène sur le territoire. C'est ainsi qu'une zone sanitaire a été créée avec les mêmes exigences que pour l'atelier de naissance (Figure 3).

### 2.3. Progressivité et pilotage

Compte tenu de la diversité des conditions initiales de biosécurité des élevages dans le territoire, la troisième dimension du compromis est d'établir, collectivement, des outils de monitoring pour aider les éleveurs à piloter l'évolution

de leur système tels qu'une grille adaptée d'évaluation de la biosécurité, un audit initial de l'exploitation, et l'établissement d'un calendrier avec l'éleveur, pour piloter l'évolution de l'exploitation.

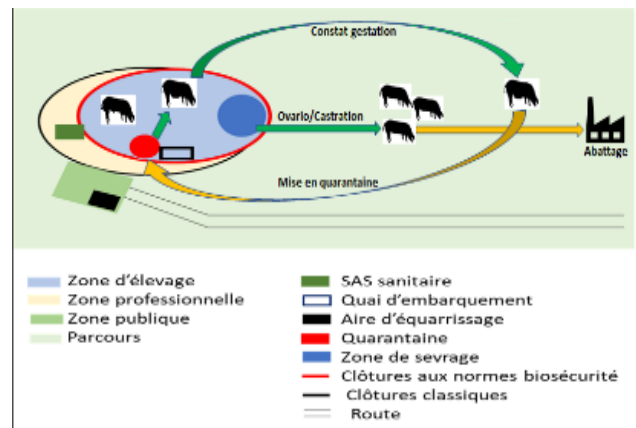


Figure 2 – Système d'élevage réadapté

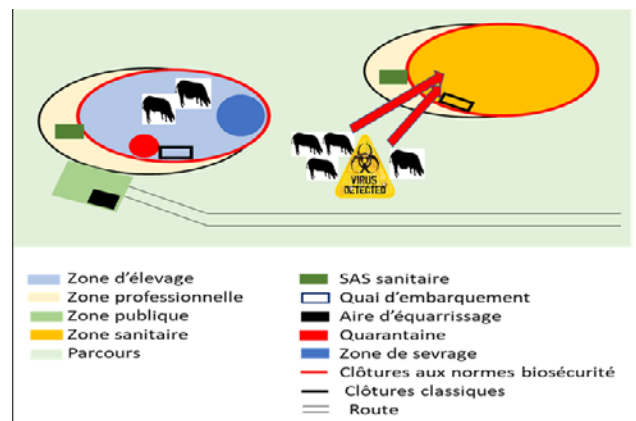


Figure 3 – Adaptation en cas de crise sanitaire

## CONCLUSION : CONCEVOIR UN SYSTEME D'ELEVAGE ADAPTE

Le comité technique a su articuler compréhension des systèmes d'élevage et enjeux biosécuritaires. Cette articulation nous a permis de viser une situation réalisable préférable à une situation de blocage et de friction entre institution et monde professionnel.

Cet exemple de prise en compte des aspects biosécuritaires par la zootechnie système lui ouvre de nouvelles fonctions comme la création/adaptation d'itinéraires techniques adaptés à une contrainte sanitaire ou biosécuritaire.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSES, 2021. Dispositifs de protection des parcours de porcins en plein air. Rapport d'expertise collective Avis de l'ANSES, Saisine « n°2020-SA-0026 », 133 p.
- Corrége I., Fourchon P., Le Brun T., Berthelot N., 2011. Biosécurité, maîtrise sanitaire, conception et conduite d'élevage : impact sur les performances technico-économiques. Journées Rech. Porcine, 43,265-272.
- Delsart M., Pol F., Dufour B., Rose N., Fablet C., 2020. Pig Farming in Alternative Systems: Strengths and Challenges in Terms of Animal Welfare, Biosecurity, Animal Health and Pork Safety. Agriculture 2020, 10(7), 261.
- Gisclard M., Charrier F., Trabucco B., Casabianca F., 2021. From National Biosecurity Measures to Territorial ASF Preparedness: The Case of Free-Range Pig Farming in Corsica, France. Front. Vet. Sci. 8:689163.
- Jori F., Relun A., Trabucco B., Charrier F., Maestrini O., Chavernac D., Cornelis D., Casabianca F., Etter E., 2017. Questionnaire- Based Assessment of Wild Boar/Domestic Pig Interactions and Implications for Disease Risk Management in Corsica. Front. Vet. Sci. 4:198.
- Relun A., Charrier F., Trabucco B., Maestrini O., Molia S., Chavernac D., Grosbois V., Casabianca F., Etter E., Jori F., 2015. Multivariate analysis of traditional pig management practices and their potential impact on the spread of infectious diseases in Corsica. Preventive Veterinary Medicine, 121 (3-4), 246-256.
- Vaillancourt J., 2009. Une approche régionale à la biosécurité : l'exemple avicole. Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France, 162-3, 257-264.